



différence entre prime de licenciement et prime d'ancienneté

Par **severine66**, le **27/05/2012** à **19:57**

bonjour,
mon patron envisage de me licencier sous peu, j'aimerais savoir si la prime de licenciement et la prime d'ancienneté sont la même chose ou si ce sont deux primes bien distinctes?
parce que mon patron me propose une prime de licenciement mais ne veut pas me payer de prime d'ancienneté en me certifiant que c'est la même chose.
merci d'avance

Par **Paul PERUISSET**, le **27/05/2012** à **21:03**

Bonjour,

Ces 2 primes n'ont rien à voir en commun. La prime d'ancienneté si elle existe dans votre convention collective vous est due tout au long de votre contrat de travail à partir d'une certaine ancienneté dans l'entreprise.

L'indemnité de licenciement (qui est le terme approprié) vous est due sauf en cas de faute grave à partir d'un an d'ancienneté dans l'entreprise.

Cordialement,
Paul PÉRUISSET